



PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE CRÉDIT DE LA BANQUE MONDIALE A LA BOAD AVEC RETROCESSION A LA CRRH-UEMOA

Date D'approbation :

03/2009

Pays :

CRRH-UEMOA

Localité :

Zone UEMOA

Type :

Prêt

Montant :

750 M

1. IDENTIFICATION DU PROJET

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ont entrepris, depuis mai 2005, de promouvoir ensemble un marché hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA, afin de contribuer à la résolution de certaines difficultés structurelles identifiées dans le financement et le refinancement des crédits hypothécaires dans l'Union.

Les propositions du Groupe de travail mis en place à cet effet, les différentes études réalisées et les ateliers organisés pour les valider ont permis de retenir, pour mettre en place un marché hypothécaire UEMOA, une architecture ouverte faisant coexister la titrisation, l'émission d'obligations sécurisées, et la promotion d'une centrale de refinancement, la caisse régionale de refinancement hypothécaire.

Les deux projets de règlement relatifs à la titrisation et aux obligations sécurisées sont soumis à l'approbation de la session de mars 2009 du Conseil des Ministres de l'Union.

S'agissant de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire, son opportunité a été établie par l'étude sur le potentiel du marché hypothécaire et de la titrisation d'une part, et d'autre part, l'étude sur l'architecture du marché hypothécaire UEMOA. Ces études ont fait l'objet d'un atelier de validation à Lomé les 09 et 10 juillet 2009 à l'issue duquel les participants, professionnels du crédit hypothécaire, représentants des administrations nationales, avocats et notaires, dans l'Union ont recommandé la mise en place diligente de la caisse régionale de refinancement hypothécaire.

2. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet, la prise de participation par la BOAD à hauteur de 750 M FCFA au capital social de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire (CRRH) en cours de création, soit 25% du capital fixé à 3 000 M FCFA. La CRRH sera une entité dédiée au refinancement des prêts au logement des établissements bancaires de

la zone UEMOA. Pour ce faire, elle mobilisera des ressources sur le marché financier à travers des emprunts obligataires qu'elle rétrocède directement aux banques actionnaires aux coûts opératoires près. Toutefois, pour couvrir ses investissements de démarrage la CRRH pourra intégrer une marge minimale au coût du refinancement.

Le projet cadre avec le Plan stratégique 2009-2013 de la BOAD qui prévoit la poursuite des actions structurantes de la BOAD en faveur du développement du marché financier UEMOA.

3. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La CRRH sera une entité dédiée au refinancement des prêts au logement des établissements bancaires de la zone UEMOA.

4. COÛT ET FINANCEMENT

Il est recommandé au Conseil d'Administration, d'autoriser la prise de participation par la BOAD au capital social de la CRRH à hauteur de 25%, soit un montant 750 M francs CFA.